



PARIS

RYTHMES SCOLAIRES

LA FCPE-PARIS COMMUNIQUE

Enfin ! La discussion est maintenant ouverte à partir de trois nouvelles propositions du recteur. Après la crise, les grèves et les appels, dont celui de la FCPE-Paris, à revoir sa copie, le recteur s'est enfin décidé à changer de méthode : trois propositions avec possibilité de faire des observations et même des amendements. Le « jeu » est plus ouvert qu'il ne l'a jamais été. Mais que de temps perdu !

Pour autant, à l'étape actuelle, aucune proposition n'est satisfaisante par rapport aux besoins des enfants. Toutes réduisent la pause du midi et l'allègement du temps scolaire journalier n'est visible que dans une proposition, qui a l'inconvénient par ailleurs de prévoir la fin des cours en plein milieu du pic de vigilance de l'après-midi !

Nous prenons néanmoins acte d'une volonté de sortir de la crise et de faire émerger une solution qui soit un progrès pour les enfants, tout en tenant compte des réalités sociales et en particulier des attentes des personnels enseignants et de la Ville, et des parents. Et nous apprécions positivement l'introduction de 18 heures sur l'année (deux samedis par trimestre) de concertation/rencontres enseignants-parents.

La FCPE-Paris se déclare disponible pour cette discussion-négociation, malgré le calendrier très, trop serré. Elle apprécie que les membres des conseils d'école ainsi que les personnels de la Ville soient consultés individuellement et puissent exprimer leur avis sur les deux ou trois propositions qui seront retenues in fine et soumises au vote. Elle rappelle sa demande d'organisation et de décentralisation des débats dans les écoles (niveau des circonscriptions scolaires). Les parents expriment une demande forte à cet égard et doivent s'appropriier les enjeux de ce débat, qui engage l'avenir de leurs enfants, et donc de la cité.

La FCPE-Paris rappelle ses exigences, au cœur de son projet, dont elle regrette qu'il ne soit pas retenu, ni même évalué, au prétexte qu'il serait trop ambitieux, voire utopiste.

La priorité de la FCPE-Paris, c'est l'organisation de la journée en fonction du rythme des enfants avec un allègement significatif de la durée journalière des cours (5 h 30 maximum au lieu de 6 h) sans diminution de l'amplitude journalière globale. Cela implique une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et une meilleure complémentarité des activités scolaires et éducatives.

Deuxième exigence : un temps de midi (de 2 heures au minimum) de qualité, intégrant de l'éducatif (éducation au goût) et du plaisir, un moment de détente, calme et agréable, permettant aux enfants de récupérer pour être en forme l'après-midi.

Plus globalement, la FCPE-Paris insiste sur la qualité des activités éducatives qui seront proposées. Qualité qui nécessite, et on ne le répétera jamais assez, **un effort sans précédent** de la Ville de Paris. La Ville doit indiquer clairement et concrètement quels moyens, financiers certes, mais surtout humains, quelle organisation elle envisage pour assurer cette nouvelle offre en qualité, en rupture avec la situation actuelle. C'est un point essentiel, sinon le point crucial, du débat

qui s'ouvre et une condition pour que les membres des conseils d'école puissent donner un avis éclairé.

La Ville ne doit pas non plus occulter le problème des locaux, la réflexion sur leur conception même. L'aménagement des espaces, leur insonorisation, etc., sont des objectifs qu'il convient de planifier et d'inscrire dans un plan pluriannuel.

La Ville de Paris se doit de donner des garanties concrètes, des signes visibles, tangibles, susceptibles de lever le scepticisme généralisé quant à sa capacité à faire face, à organiser un tel niveau d'activités éducatives, notamment sur les demi-journées libérées et le samedi matin.

La FCPE-Paris :

- demande la gratuité totale des activités périscolaires et extrascolaires, en dehors, dans un premier temps, de celles qui subsisteraient de 16 h 30 à 18 h 30 les jours "pleins" (fin de cours à 16 h 30) ;
- demande le renforcement de l'encadrement des activités périscolaires, par des animateurs qualifiés et permanents. Objectif à terme : un animateur pour 15 enfants.
- réaffirme son exigence de mise en place de l'alternance 7/2* dès la rentrée 2002 et d'une semaine équilibrée (25 h scolaire et alternance de journée entière et de demi-journée de cours du lundi au vendredi) ;
- exige la mise en place d'un observatoire des rythmes, intégrant un comité scientifique **indépendant**, composé de chercheurs reconnus.

Enfin, la FCPE-Paris considère, puisque le rythme (!) des décisions est très rapide, qu'il faut en revanche prendre du temps pour la mise en œuvre, sous peine de courir à l'échec par défaut de préparation. Il faut dissocier le temps de la décision de celui de la mise en œuvre. La FCPE-Paris propose de procéder par étapes dont la première pourrait consister à vérifier la capacité de la Ville à "assurer", et à préparer la montée en charge du projet, à préparer sa réussite dans toutes les écoles.

Chacun doit maintenant prendre ses responsabilités afin de permettre l'émergence d'une majorité de changement, pour la réforme des rythmes scolaires, pour l'enfant contre le statu quo et contre la semaine de 4 jours. Nous sommes condamnés à réussir dans l'intérêt de nos enfants, de leur avenir.

Paris, le 6 février 2002

* Sept semaines de classe, deux semaines de congés.